



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

ACCORDS-CADRES

AVENANT N°2

Changement de dénomination sociale

A - Identification du pouvoir adjudicateur

SDIS de la Loire
8 rue du Chanoine Ploton – CS 50541
42007 Saint-Etienne Cedex 1

B - Identification du titulaire initial de l'accord-cadre

SECURITAS TECHNOLOGIES
11 rue Denis Papin
42160
Andrezieux-Bouthéon
Téléphone : 04.77.53.79.60
N°SIRET : 801 611 443 00079

C - Objet de l'accord-cadre

Objet de l'accord-cadre :

Affaire n°20S0002 - Travaux de mise en sûreté du CDIS et des CIS de la Loire

Date de la notification de l'accord-cadre :

21/07/2020

Durée d'exécution de l'accord-cadre :

L'accord cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification.

L'accord cadre est reconductible 3 fois par période de 1 an soit pour une durée maximale de 4 ans.

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :

Avenant n° 2 a pour objet la modification et la substitution d'un nouveau titulaire à savoir :

Dans le cadre d'une opération de restructuration, la société SECURITAS TECHNOLOGIES, S.A.S, sise 11 rue Denis Papin, 42160, Andrezieux-Bouthéon, titulaire initial du présent accord-cadre, est remplacée par la société SECURITAS TECHNOLOGY SERVICES, S.A.S, sise 253 Quai de la Bataille de Stalingrad, 92130, Issy-les-Moulineaux, n° 78936717400016 RCS Nanterre.

En conséquence, la société SECURITAS TECHNOLOGY SERVICES, S.A.S, sise 253 Quai de la Bataille de Stalingrad, 92130, Issy-les-Moulineaux, n° 78936717400016 RCS Nanterre, est considérée pour l'avenir titulaire du présent accord cadre en lieu et place de la société SECURITAS TECHNOLOGIES à laquelle elle se substitue à compter du 1^{er} aout 2023.

Cette substitution est sans effet sur les conditions d'exécution de l'accord-cadre, lesquelles restent inchangées.

Incidence financière de la modification:

La modification a une incidence financière sur le montant de l'accord-cadre :

NON OUI

Montant de la modification :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par la modification :

Nouveau montant de l'accord-cadre public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

E - Signature du titulaire de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

Pour le service départemental d'incendie et de secours de la Loire :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(Représentant du pouvoir adjudicateur)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre
de notification copie du présent document »

A

....., le

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec
accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé
par le titulaire de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie
électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la
présente notification par le titulaire de l'accord-cadre.)*